Document generated on 10/06/2024 2:41 p.m.

Philosophiques

Ghyslain Charron, *Du langage, A. Martinet et M. Merleau-Ponty*, collection « Philosophica », vol. 1, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 187 p.

Pierre Martin

Volume 3, Number 2, octobre 1976

URI: https://id.erudit.org/iderudit/203055ar
DOI: https://doi.org/10.7202/203055ar

See table of contents

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)
1492-1391 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Martin, P. (1976). Ghyslain Charron, *Du langage, A. Martinet et M. Merleau-Ponty*, collection « Philosophica », vol. 1, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 187 p. *Philosophiques*, *3*(2), 255–260. https://doi.org/10.7202/203055ar

Tous droits réservés © Société de philosophie du Québec, 1975

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ÉTUDES CRITIQUES

Ghyslain CHARRON, *Du langage, A. Martinet et M. Merleau-Ponty*, collection « Philosophica », vol. 1, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 187 p.

par Pierre MARTIN

L'ouvrage de Charron comprend trois parties principales : un résumé de la théorie linguistique de Martinet, une présentation de la philosophie du langage de Merleau-Ponty et une confrontation des deux œuvres. L'idée même d'amorcer et de maintenir un dialogue sérieux entre philosophes et linguistes est digne de mention, non pas tout simplement parce que l'interdisciplinarité est à la mode, mais parce que des contacts répétés et des discussions approfondies entre chercheurs des deux disciplines ne peuvent que naître des points de vue qui vont de mieux en mieux convenir à l'objet dont il s'agit (le langage). En ce sens donc, le projet de Charron est fort louable et les chercheurs ne pourront que se réjouir à la parution de ce petit livre. Mais à quel niveau va se faire ce dialogue ? Sur quelle base les linguistes et les philosophes vont-ils discuter ? S'agira-t-il en tout et pour tout de juxtaposer ou de subordonner l'un à l'autre des desseins qui apparaissent souvent, à première vue du moins, inconciliables ? Ces questions, l'auteur se les est posées et l'objet de son livre constitue en quelque sorte une tentative pour y répondre. Entreprise courageuse, originale et bien conduite. Toutefois, nous allons essayer de montrer ici qu'en dépit d'un exposé assez fidèle des théories de Martinet et de Merleau-Ponty, de même qu'une caractérisation de leurs postulats respectifs spécifiques, — points sur lesquels nous n'allons pas nous attarder ici, — l'auteur n'a pas su tirer la conclusion théorique qui s'imposait : le dialogue de sourds entre linguistes et philosophes (lequel, quoiqu'en pense l'auteur, est bien apparent à la lecture de l'ouvrage) ne tient pas tant à la spécificité des points de vue de chacun qu'à une mauvaise utilisation des concepts qui connaissent à l'intérieur de chaque discipline une utilisation particulière.

Un des buts du livre de Charron est de présenter la problématique du langage telle qu'elle apparaissait dans les années 1930-1960. L'auteur entend s'adresser au non-spécialiste, c'est-à-dire à l'individu, ni linguiste, ni philosophe, qui se pose des questions sur le langage ; ou, encore, au philosophe qui veut bien s'intéresser à la linguistique ; ou, enfin, au linguiste qui s'intéresse au bien-fondé de la spécificité du point de vue du philosophe sur le langage. La visée est loin d'être répréhensible. Cependant, nous doutons qu'aucune connaissance technique (linguistique ou philosophique) ne puisse être présupposée pour la bonne compréhension de l'ouvrage. En tout cas, s'il en reste là, le non-linguiste ne pourra se faire qu'une idée bien abstraite de la linguistique de Martinet, pour ne pas parler de la linguistique tout court. Et, à notre avis, s'il doit s'instaurer un dialogue fructueux entre linguistes et philosophes, il faudra avant tout que les philosophes s'abstiennent le plus possible de *théoriser* sur la linguistique sans, parallèlement, la *pratiquer*, la réciproque (pour les linguistes) n'allant pas nécessairement de soi puisque ce ne sont généralement pas les linguistes qui ont la prétention de faire de la *philosophie du langage*.

Charron fait montre d'une bonne dose d'information linguistique lorsqu'il explique (p. 97) si habilement comment Merleau-Ponty s'est fourvoyé au sujet de Saussure en opposant la linguistique synchronique de la parole à la linguistique diachronique de la langue, en pensant que Saussure accordait la priorité à la *parole* et en utilisant de façon impropre les termes *signe* et *signification*. Pourtant, d'autres formulations trahissent l'auteur en indiquant incontestablement son appartenance à la discipline philosophique. Ainsi ce passage de la page 116, qui ne fait pas beaucoup de sens pour un linguiste, parce que, d'une part, les mots clés ne sont pas définis et que, d'autre part, toutes les affirmations sont autant d'affirmations gratuites puisqu'on ne voit pas à quoi elles peuvent correspondre sur le plan du fonctionnement linguistique d'une langue : « La vigueur (?) d'une langue, sa puissance expressive (?) vient de sa stabilité (?) et de sa versatilité (?). C'est la relative constance (?) du système phonologique d'une langue et sa capacité de susciter un plus grand nombre de styles (?) qui définissent sa force (?) parmi les autres institutions linguistiques. » Ou encore, ce contresens fâcheux, revenant à quelques reprises (p. 102, p. 120), qui veut que le signifié *dépasse* le signifiant. S'il s'agit de l'acte réfle-

xif, l'on n'est plus en droit de parler de *signifié* mais de *réflexion sur* le signifié. Et que dire du signe *diacritique* (p. 95), du système *diacritique* (p. 122), mot qu'on se plaît à utiliser comme s'il s'agissait d'un passe-partout théoriquement révolutionnaire alors qu'il n'y a de diacritique en linguistique, comme tout bon dictionnaire l'indique d'ailleurs, strictement que les signes graphiques destinés à empêcher la confusion entre des mots homographes. Les linguistes accepteraient tout aussi difficilement des formulations comme les suivantes : « Tout acte de parole est le résultat de vibrations des cordes vocales. » (p. 35) ; « [. . .] l'ordre selon lequel les monèmes s'articulent dans la chaîne n'est pas fortuit, mais est partiellement déterminé par la syntaxe de la langue. » (p. 39). Dans le premier cas, que ferait-on alors des consonnes sourdes et des voyelles chuchotées ? Et dans le deuxième cas, il est prouvé qu'il n'en va pas de même dans toutes les langues. On ne peut également passer sous silence les définitions bien incomplètes des *unités distinctives* et des *unités significatives* à la page 21. Enfin, il serait inexact de laisser croire, comme le fait Charron à la page 7, que la phonologie est à l'origine du structuralisme. Si structuralisme en linguistique signifie concevoir la langue comme un système où tout se tient (Saussure), il faudra bien admettre (comme la preuve en a été faite récemment) que cette vision est avant tout tributaire de l'économie politique classique suisse (Walras).

Quoiqu'il en soit, l'auteur se montre plus avisé que Merleau-Ponty en linguistique. En effet, que penser d'expressions du type : « [. . .] système phonématique signifiant [. . .] » (Merleau-Ponty, cité par Charron, p. 106) ? En quoi les phonèmes sont-ils les « [. . .] vrais fondements de la parole [. . .] » (p. 106) ? Et que signifient les tours : « [. . .] les phonèmes [. . .] circulent entre les sujets, [. . .] » ; « [. . .] les phonèmes sont d'emblée des variations d'un unique appareil de parole [. . .] » (toujours p. 106) ? De quoi parle-t-on lorsqu'on applique les termes *signifiant* et *signifié* à la peinture (p. 93) ? Qu'est-ce que Merleau-Ponty entend par *signification* lorsqu'il dit : « Le style est ce qui rend possible toute signification. » (p. 85) ? Qu'entend-il par *langue* (système formel ? et si oui, qu'est-ce ?) lorsqu'il oppose *parole* et *langue* (p. 84) ? Et qu'est-ce qu'une *structure* (p. 85) ? À remarquer aussi : Saussure n'a jamais dit, comme le prétend Merleau-Ponly, que le signe linguistique était *négatif*, pour ne pas parler encore une fois du signe *diacritique*. Le signifié et le signifiant, pris séparément, le sont (né-

gatifs). Au contraire, pour Saussure, le signe linguistique est un fait positif, comme en témoignent ces citations tirées des pages 166 et 167 du *Cours* : « Bien que le signifié et le signifiant soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif ; [. . .]. » Et : « Dès que l'on compare entre eux les signes — termes positifs — on ne peut plus parler de différence ; [. . .]. » Bien entendu, il ne saurait être question de reprocher à Merleau-Ponty de ne pas avoir adopté le point de vue du linguiste. Simplement, il faut signaler qu'afin d'éviter toute inflation terminologique, une utilisation appropriée des concepts linguistiques aurait été de rigueur. Cela suppose, à notre avis, plus qu'une lecture, même attentive, des textes linguistiques. Cela suppose une *pratique* des descriptions linguistiques des faits de langue. Ce qui est en cause ici, rappelons-le, ce n'est pas la spécificité du point de vue philosophique sur le langage, spécificité dont la justification n'a probablement rien à voir avec la linguistique et qui se concrétise en l'occurrence ici par des affirmations comme « Parler, [. . .] c'est instituer le sens » (la phrase est de Charron, p. 162) et « la parole, [. . .] accomplit (la pensée). » ; « [. . .] la pensée se transcende dans la parole, [. . .] » (Merleau-Ponty, rapporté par Charron, p. 118), affirmations sur lesquelles, il faut bien le dire, le linguiste ne saurait avoir d'emprise. Nous ne pouvons pas être d'accord avec Charron lorsqu'il affirme (p. 154) que « La mauvaise humeur du savant, qui s'aperçoit que le philosophe ne le répète pas mot pour mot, ne tient donc qu'à son incompréhension du projet philosophique ». Nous pensons, tout au contraire, que la méconnaissance et l'utilisation fautive des concepts linguistiques sont à l'origine du fossé qui sépare encore aujourd'hui savants et philosophes. Et nous pensons que cette méconnaissance et cette utilisation fautive des concepts linguistiques sont dues en grande partie au fait qu'on se contente de *théoriser* sur le langage à partir de bribes d'information linguistique (et pas toujours les meilleures). Aurait-on honnêtement idée de concevoir une philosophie de la physique ou de la bio-chimie sans que son concepteur se soit donné au préalable une solide formation dans la science exacte en question ? Ce que l'on exige du philosophe des sciences dites de la nature, ne sommes nous pas en droit de l'exiger du philosophe des sciences dites humaines ?

Pour Merleau-Ponty, en définitive, parler est un moyen d'expression de l'être. Pour Martinet, la langue est un moyen de com-

munication entre les êtres. Ces définitions correspondent aux projets spécifiques du philosophe et du linguiste. Charron l'a bien fait remarquer. Et comme à juste titre il le laisse sous-entendre, il y a lieu de voir dans ces deux définitions des *postulats*. À cette différence près, toutefois, que dans l'optique martinettienne cette définition de la langue doit être considérée à la fois comme un axiome et comme le résultat d'un long processus inductif. En effet, s'il est vrai, d'une part, que cette définition de la langue comme instrument de communication commande de façon a priori la description de la langue et permet de classer, d'ordonner et d'expliquer les faits linguistiques, il n'est pas moins vrai, d'autre part, qu'elle est le résultat de l'analyse des faits linguistiques, dans la mesure où elle est la conclusion nécessaire à laquelle nous amène la description de la langue. Dans cette perspective, la question (que se pose Charron) de savoir si c'est le modèle qui engendre la structure (p. 158-159) ou la structure qui engendre le modèle trouve une réponse. Cette définition de la langue comme instrument de communication n'exclut aucunement la possibilité pour celle-ci d'être également un moyen d'expression, esthétique, par exemple. La considération de la fonction de communication comme fonction centrale de toute langue rend le mieux compte des faits linguistiques. Le linguiste n'a pas à inventer les *faits* linguistiques ; ils sont là, en quelque sorte sous ses yeux, n'en déplaise au philosophe qui s'empressera de reconnaître ici une attitude *physicaliste* ou *naturaliste*. Peu importe le modèle linguistique qui servira de cadre théorique, l'on doit reconnaître qu'en français, par exemple, /p/ et /b/ servent à opposer des mots comme *pain* et *bain*. En algonquin, il n'en est rien, puisque [p] et [b] sont les variantes d'un phonème /p/. Ce n'est pas en disant que l'homme parle pour s'exprimer, pour réaliser son être, que l'on expliquera pourquoi il existe en français et non en algonquin une corrélation de sonorité dans le système phonologique. Autre exemple : en français, la vibrante apicale [r] et la constrictive vélaire [R], qui sont, bien entendu, des réalisations phonétiques tout à fait différentes, constituent des variantes d'un même phonème /r/, tout simplement parce que ces deux sons ne servent jamais en français à assurer la communication de signifiés différents, dont les signifiants ne différeraient que par ce seul son. Le mot *rat* prononcé [ra] ou [Ra] renverra toujours au même signifié : « petit mammifère rongeur à museau pointu et à très longue queue . . . ». Il n'en va pas de même en arabe où [r] et

[R] constituent deux phonèmes distincts, /r/ et / R /, dont les différences articulatoires et auditives servent à distinguer des mots par ailleurs identiques (sur le plan phonétique) : [ʃaraf] « noblesse » et [ʃaRaf] « passion ». Que l'on ait recours à une terminologie et à des critères acoustiques (Jakobson) plutôt qu'articulatoires (Martinet) pour constituer le modèle qui rendra compte de la structure fera inévitablement varier la nature même du modèle. Que l'on attribue beaucoup ou peu d'importance aux faits prosodiques, par exemple, dans la composition du message linguistique, modifiera la théorie mais ne changera rien à la nature physique de ces faits mesurables objectivement (acoustiquement et articulatoirement) à l'aide d'appareils oscillographiques et cinéradiologiques. S'il n'y a pas *un* modèle mais *des* modèles linguistiques, n'empêche que les *faits* linguistiques auxquels se trouve confronté le linguiste demeurent les mêmes, peu importe la théorie explicative : en français, [pɛ̃] « pein » et [bɛ̃] « bain » sont distincts ; en cris de la baie James (dialecte algonquin), [napaw] et [nabaw] signifient tous deux « hommes » ; en français, [ra] et [Ra] renvoient au même signifié « rat » ; en arabe, [ʃaraf] « noblesse » et [ʃaRaf] « passion » sont distincts. La nature du rapport entre le langage et la pensée, la méthode d'approche du problème ainsi que le modèle explicatif qu'on peut en tirer, n'ont rien à voir, par exemple, avec le problème de la nature (auditive, acoustique et articulatoire) de l'identification et de la définition du son [p]. Peu importe la théorie ou le modèle explicatif, on peut mesurer la durée, l'amplitude et la fréquence d'un [p] à l'aide d'appareils oscillographiques, on peut faire une étude auditive du timbre d'un [p] à l'aide d'un enregistrement sonore, on peut localiser le lieu d'articulation et le mode articulatoire de [p] à l'aide d'appareils cinéradiologiques. Au niveau phonologique, on peut définir et classer le phonème /p/ en fonction de son rôle dans le système phonologique de la langue étudiée. Tout ceci pour dire que le savant fait des opérations abstractives alors que le philosophe, en matière de langage du moins, raisonne et théorise trop souvent et presque exclusivement sur des abstractions d'abstractions. L'hypothèse de la langue comme instrument de communication est le résultat même d'une longue opération abstractive qui veut que cette hypothèse rende le mieux compte du fonctionnement et de l'évolution du langage.

UNIVERSITÉ LAVAL